



Traité Ketouvot

Michna 6 - Chapitre 7

ואלו יוצאות שלא בכתבה, בעוברת על דעת משה ויהודית. ואיזו היא דעת משה, מאכילהתו שאינו מעשר, וממשפטתו נזהה, ולא קוזחה לה פלה, ונודרת ואינה מחייבת. ואיזה דעת יהודית, יוצאה בראשה פרוע, וטינה בשוק, ומדברת עם כל אדם. אבא שאול אומר, אף המקלה يولדי בפנוי. רבבי טרפון אומר, אף הקולנית. ואיזה היא קולנית, לכשהיא מדברת בתוך ביתה ושכינה שומען קולה:

Voici celles qu'on peut répudier sans restituer le douaire : celle qui transgresse la loi de Moché ou les mœurs juives. De quelles lois mosaïques s'agit-il ? Si elle donne à son mari des aliments défendus pour défaut de dîme, ou si elle le trompe sur l'époque des mentrues, ou si elle ne fait pas son devoir en ce qui se rapporte à la 'Halla (Bamidbar 15,20), ou si elle a fait des vœux et qu'elle ne les accomplit pas. Quelles sont les infractions aux mœurs juives dont il est question ici ? Marcher tête nue au dehors, ou filer dans la rue (en plaisantant avec des jeunes gens). Abba Chaoul dit : si elle maudit les parents de son mari en sa présence. Rabbi Tarfone ajoute : Si elle est criarde ; et l'on entend par là celle qui parlent sans sa maison élève tant la voix que ses voisins l'entendent chez eux.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions